



Introduction

Martin Drouin et Anne Richard-Bazire

On dit que le patrimoine est partout. Depuis l'engouement patrimonial des années 1980, la formule du « tout patrimoine », selon l'expression désormais consacrée, pousserait à croire que nous sommes entrés dans un temps de relativisme absolu. L'extension typologique et géographique, jadis observée par Françoise Choay, a effectivement fait éclater la notion stricte de monument historique, qui avait jusqu'alors présidé comme unité de mesure pour juger de la qualité du patrimoine¹. Déjà, dans les années 1960, André Malraux, ministre français des Affaires culturelles, et André Chastel, historien de l'art, avaient fissuré les fondations de l'édifice sur lequel s'était construite la notion en lançant le projet d'un inventaire très inclusif, allant « de la cathédrale à la petite cuillère² ». Cette volonté était annonciatrice de grands bouleversements que des chercheurs allaient qualifier, pour reprendre Henri-Pierre Jeudy, d'« inflation patrimoniale » ou encore, telle qu'analysée par François Hartog, de « patrimonialisation galopante³ ». Si le patrimoine est partout, doit-on pour autant croire que nous ne sommes plus capables de choisir ?

Choisir, classer, ordonner, répertorier, sélectionner, trier : le siècle des Lumières nous a habitués à déployer une démarche raisonnée pour analyser et comprendre le monde. Différents systèmes, articulés autour de critères plus ou moins précis, ont ainsi été mis en place pour juger de la qualité ou de la pertinence de « faire patrimoine » un objet plutôt qu'un autre. Au début du XX^e siècle, Aloïs Riegl, figure aujourd'hui emblématique de la littérature patrimoniale, a révélé l'importance de « valeurs » associées à la reconnaissance de monuments. Cet historien de l'art autrichien nous aidait alors à mieux appréhender

1. Choay, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.

2. Laurent, Xavier, 2003, *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Dubamel*, Paris, École nationale des chartes / Comité d'histoire du ministère de la Culture.

3. Jeudy, Henri-Pierre, 2001, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka ; Hartog, François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.



les mécanismes à la base de la constitution du patrimoine⁴. L'âge, l'histoire et l'art étaient consacrés comme des indices incontournables pour en juger. Bien sûr, cette approche ne fut pas la seule à être développée. Par exemple, un modèle très rigide avec un dispositif de pointage, tel que mis en place au Canada par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine⁵, renvoyait à une approche scientifique, objective, et permettait de croire à la possibilité de saisir et de quantifier le patrimoine. Plus récemment, le modèle de gestion par valeurs élaboré par le Getty Conservation Institute⁶ a laissé place à la discussion et à la conciliation soulignant l'investissement de sens dans la construction du patrimoine. Cette transformation ou ce passage entre deux manières de faire la sélection patrimoniale a favorisé l'inclusion et la justification d'une présence de plus en plus nombreuse d'objets et de pratiques⁷. Bref, le « tout patrimoine » ne serait pas nécessairement lié à notre incapacité de choisir, mais plutôt à la sélection patrimoniale elle-même, dont les modalités, les critères justificatifs et les acteurs impliqués ont beaucoup évolué.

C'est dans cet esprit que nous avons voulu interroger, confronter et comparer, dans le temps et dans l'espace, les modalités d'opération et de sens de la sélection patrimoniale. Dix-neuf chercheurs se sont penchés, à partir de leur terrain de recherche, sur la structure, les acteurs, les pratiques et les objets en jeu. Entre propositions théoriques et considérations empiriques, les contributions ici rassemblées cherchent à cerner une même mécanique, inscrite au cœur de la patrimonialisation. Elles révèlent de la sorte les objectifs et les défis qui la traversent tout autant que les effets qu'elle crée sur l'échiquier culturel. L'ouvrage s'organise autour de six sections qui permettent d'explorer, à différents moments du processus de la sélection patrimoniale et à différentes échelles, les enjeux ainsi révélés.

La première section – Le geste de choisir : stratégies et méthodologies – ouvre le collectif par un regard épistémologique sur la sélection patrimoniale. Tout d'abord, Julien Bondaz, postdoctorant au Département de la recherche et de l'enseignement du musée du quai Branly à Paris, nous entraîne en Afrique de l'Ouest où il s'interroge sur les modalités de sélection du patrimoine. Par le biais de trois gestes de collectionnement qui sont le prélèvement, la capture et la collecte, l'ethnologue scrute et analyse le sens

4. Riegl, Alois, 1903, *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Seuil [traduction française 1984].

5. Kalman, Harold, 1980, *Évaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Environnement Canada.

6. Avrami, Erica, Randall Mason et Marta de la Torre, 2000, *Values and Heritage Conservation : Research Report*, Los Angeles, The Getty Conservation Institute ; de la Torre, Marta (dir.), 2002, *Assessing the Values of Cultural Heritage : Research Report*, Los Angeles, The Getty Conservation Institute.

7. Heinich, Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des sciences de l'homme.



qui se cache derrière ces choix. Avec cette première contribution, la problématique de la sélection patrimoniale pousse le lecteur à s'interroger sur l'usage des mots qui orienteront, par la suite, tout le processus de fabrication du patrimoine. Périg Bouju, doctorant en histoire de l'architecture à l'Université Rennes 2, revisite quant à lui en Bretagne un corpus d'édifices publics marqués par une historiographie qui en a fait les icônes de la République française au XIX^e siècle. À partir d'une approche quantitative, plus particulièrement l'analyse en composantes principales (ACP), l'auteur fait ressortir des éléments nouveaux pour la compréhension de cette architecture civile. Un peu dans la même veine, mais à partir d'une méthodologie différente, Philippe Grandvoinet, docteur en histoire de l'architecture moderne et contemporaine de l'Université de Genève, se livre à une analyse typologique de sanatoriums pour tuberculeux construits en France dans la première moitié du XX^e siècle. Inscrit dans une série, dans un contexte plus large de production, le bâtiment peut ainsi livrer des spécificités qui guideront les choix inhérents aux interventions de sauvegarde ou de requalification. À travers ces trois contributions, une grande intimité lie approche et sélection, discipline et objet, et favorise la compréhension du regard porté sur le patrimoine. À l'évidence, le geste de choisir est influencé par les méthodes d'enquête. En expliquer les mécanismes ou en expérimenter de nouvelles permet de mieux saisir le sens des paramètres inhérents à la sélection patrimoniale.

La deuxième section – La constitution d'un corpus : tension et cohésion – s'inscrit dans la continuité de la première. Tous les textes questionnent et illustrent les démarches, actuelles ou historiques, qui consistent à organiser et à ordonner des ensembles d'un même type. Wendy Atkinson, consultante et chef de projet dans le cadre de la création d'un Grand Musée de la santé à Lyon, met à profit son expérience professionnelle pour réfléchir à la constitution d'une collection originale et unique à cette nouvelle institution. La tâche n'est pas simple puisque ce ne sont pas moins de cinq collections existantes qui devront fusionner. Il faudra nécessairement faire un tri et sélectionner ; c'est ce qu'elle nous explique. Quittant l'actualité muséale pour s'intéresser à une démarche pionnière, Stéphanie Guilmeau-Shala, doctorante à l'Université de Paris IV-Sorbonne, nous convie à l'analyse du Casier archéologique et artistique, premier inventaire général du patrimoine parisien, déjà emblématique, à l'époque, par l'élargissement de la notion de monument historique. L'historienne de l'architecture en scrute la méthode et les objectifs pour examiner et comprendre une telle réalisation au début du XX^e siècle. Rémi Gaillard, élève archiviste-paléographe à l'École nationale des chartes, se penche, pour sa part, sur les ventes de meubles des résidences royales, organisées entre 1793 et 1795. En effet, à la suite de la nationalisation des biens, les révolutionnaires durent se départir de biens pour en éviter



l'accumulation. Le tri et la distraction alors effectués permettent de révéler les critères de sélection à partir des objets sélectionnés. Trois époques, trois opérations différentes, mais la même problématique de sélectionner des objets uniques pour les inscrire dans un ensemble plus large qui lui donne sens pour constituer un corpus cohérent.

L'article de Simone Weny, doctorante à l'Université libre de Bruxelles, nous permet de faire le passage à la section suivante – Le paradigme de l'appartenance : politique et identité. L'auteure explore la constitution du jeune État du Luxembourg à travers quelques tentatives d'inventaire. La création de ce fonds patrimonial national met en exergue le rôle d'acteurs, bien identifiables, cautionnés par l'État, qu'il soit français ou luxembourgeois, dans la sélection de bâtiments reflétant une appartenance nationale. Andreea Lazea, docteure en anthropologie de l'Université Bordeaux 2 et de l'École nationale d'études politiques et administratives de Bucarest, met en lumière une construction similaire, mais sur une période de 150 ans, dans un pays, la Roumanie, ayant connu plusieurs régimes politiques. Ce large panorama révèle une participation commune à l'histoire occidentale du patrimoine qui, toutefois, se singularise à mesure que la chercheuse en détaille les mécanismes. Si le Luxembourg comme la Roumanie inscrivent la sélection patrimoniale à l'aune de la construction des États-nations, leur cheminement réciproque ne peut cependant s'y résumer. Mathieu Dormaels et Marta Severo poursuivent en quelque sorte sur le jeu des acteurs politiques et la convocation des identités, mais en pointant leur analyse sur la notion de patrimoine mondial. Le premier, doctorant à l'Université du Québec à Montréal et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, examine le processus et les critères de sélection à partir de l'exemple des villes d'Amérique latine. La deuxième, postdoctorante au Collège international des sciences du territoire de Paris, s'intéresse plus spécifiquement aux pratiques du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui vont guider les inscriptions sur la liste officielle. Tous deux, à des échelles et avec des méthodes différentes, soulignent le caractère dynamique et évolutif de ce patrimoine reconnu pour sa valeur universelle et des méthodes mises en place pour le faire. Derrière cette prestigieuse liste se cachent bien des écueils que la sélection patrimoniale nous révèle.

Une quatrième section rassemble des contributions qui explorent la valorisation de pratiques et de territoires au cœur desquels la sélection patrimoniale joue un rôle manifeste. Anaïs Leblon, doctorante en anthropologie au Centre d'études des mondes africains, l'illustre par l'étude de la patrimonialisation des fêtes de transhumance peule au Mali. En novembre 2005, l'UNESCO déclarait l'espace culturel du *yaaral* et du *degal* « chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ». Pourquoi privilégier le pastoralisme au détriment des autres activités agricoles ou halieutiques et l'ethnicité peule



par rapport aux autres identités qui peuplent le delta? Quels éléments de ce patrimoine ont été mis en exergue, pour que ce dernier puisse correspondre aux critères attendus par l'UNESCO? Le côté éphémère et précaire de ces fêtes est sûrement un facteur important au vu de la beauté des représentations auxquelles ces dernières donnent lieu. Apprécier «la beauté du mort», vouloir conserver ce qui a été détruit⁸, voire ce qui sera peut-être détruit, est un ressort paradoxal et primordial de la sélection patrimoniale. Justine Pasquier, doctorante en géographie à l'Université de Savoie et de Saint-Joseph à Beyrouth, étudie quant à elle la vallée de la Qadisha et la forêt des Cèdres de Dieu au Liban, double site ayant bénéficié d'une unique inscription par l'UNESCO au titre de «paysage culturel». La sélection par l'UNESCO ne s'est cependant faite que sur des critères culturels et a porté sur deux zones disjointes, à l'exclusion de la partie médiane et de certains monuments majeurs – grecs orthodoxes – de la vallée de la Qadisha, mettant en œuvre une sélection patrimoniale à connotation politique. Le contexte sociopolitique perturbé de la fin des guerres du Liban entre 1975 et 1992 a en effet influé sur les critères de sélection. Marie-Noëlle Aubertin, doctorante en muséologie, médiation et patrimoine à l'Université du Québec à Montréal, s'intéresse par ailleurs à la patrimonialisation des fromages du Québec. À la fois née d'une pratique ancienne et d'une construction récente, l'industrie fromagère québécoise est devenue un fleuron d'une identité gastronomique réinventée. L'auteure retrace et analyse l'engouement pour ce produit qui s'impose désormais comme l'un des préférés des Québécois. Les trois contributions défont l'écheveau de négociations et de constructions et révèlent ainsi des systèmes et des valeurs à l'oeuvre dans la sélection patrimoniale.

Dans une cinquième section traitant de la polysémie de l'objet, trois textes abordent le problème de l'insertion et de l'intégration du nouveau dans l'existant. Guillaume Éthier, doctorant en études urbaines à l'UQAM et à l'Institut national de la recherche scientifique, l'aborde à l'échelle de l'édifice avec l'Elbphilharmonie Hall à Hambourg. La sélection opère ici en conservant un bâtiment banal, un entrepôt des années 1960 de l'ancienne zone portuaire, pour en faire un symbole de la «ville» nouvelle qu'on y crée, une ville ouverte au monde et sur la mer prénommée «HafenCity». À la proue de ce grand navire, les architectes suisses Herzog et de Meuron vont faire émerger de la chrysalide de cet entrepôt ancien un magnifique papillon de verre, créant ainsi un troisième édifice destiné à abriter une salle de concert symphonique, né du contraste entre l'ancien et le nouveau et de ce fait symbolique de cette nouvelle cité. La sélection patrimoniale agit également à toute petite échelle dans le cas de la restauration des peintures dont traite Noémie Étienne, doctorante à

8. *Id.*, p. 27. L'expression «la beauté du mort», traduisant l'intérêt apparu pour la culture populaire au moment où elle disparaît, est due aux historiens Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel.



l'Université de Genève et à l'Université de Paris 1–Panthéon-Sorbonne. Pratiquée à Rome, à Paris et à Nancy, la transposition des œuvres d'art, dont la pratique s'impose en France autour de 1750, permet de conserver la couche picturale d'une peinture en la désolidarisant de son ancien support et en la transposant sur un nouveau fond. La transposition d'une œuvre d'art transforme la structure matérielle originale de l'objet portant atteinte au tout homogène que constitue le tableau. Mais quelles sont les parties essentielles du tableau ? La sélection se définit ici par rapport à ce que les uns et les autres considèrent comme les parties sans lesquelles le tableau n'existerait pas. Avec Alexandra Georgescu Paquin, doctorante en muséologie, médiation, patrimoine à l'UQAM et à l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, nous assistons à une opération de réhabilitation de la vieille ville de Barcelone et plus particulièrement du quartier du Raval, anciennement lieu d'assistance et de charité, transformé en lieu à vocation culturelle. La Casa de la Caritat, édifiée en 1802 pour servir d'hospice, abandonnée en 1957 puis réhabilitée en 1995, abrite désormais le Centre de culture contemporaine de Barcelone. Une des ailes de la cour intérieure a été détruite, remplacée par un mur-rideau, miroir dans lequel se reflètent les ailes anciennes et la ville derrière. Le processus de la sélection patrimoniale mêle ici restauration, destruction et insertion architecturale dans un bâti ancien.

Devant « le projet démiurge de retarder la mort du passé », pour reprendre la belle formule de Jean-Michel Leniaud⁹, une dernière section explore le processus de sélection patrimoniale lorsqu'un lieu, un édifice ou une forêt est menacé de disparaître. Felicity Bodenstein, doctorante en histoire de l'art à l'Université de Paris IV-Sorbonne, narre l'histoire du Cabinet des médailles et antiques, département de la Bibliothèque nationale, au futur plus qu'incertain, et s'interroge sur l'utilité de ce musée – résultat d'une sélection plusieurs fois centenaire – au sein d'une bibliothèque. En posant la question du musée-monument historique, Bruno et Jacques Foucart¹⁰ soulignaient cette contradiction de la double fonction d'un musée qui est celle de la conservation du passé mais qui doit aussi être dynamique et ne pas figer les choses dans une attitude « présentiste », qui, selon François Hartog, caractériserait notre époque¹¹. Et dans l'optique qui est celle des dirigeants actuels de la Bibliothèque nationale d'ouvrir plus largement les collections aux visiteurs et qu'elles ne soient plus réservées aux seuls scientifiques qui travaillent dans les différents départements de la Bibliothèque, il semble que cette volonté de séparer bibliothèque de

9. Leniaud, Jean-Michel, 2010, « Le patrimoine en 2010 : considérations non inactuelles », *Revue administrative*, n° 376, juillet-août, p. 351.

10. Foucart, Bruno et Jacques, 1979, « Le musée est aussi un monument historique », *Monuments historiques*, n° 104, p. 15-20.

11. Hartog, *op. cit.*



livres et collection d'œuvres d'art, à l'œuvre depuis le début du XX^e siècle, ne soit plus de mise. Et que dire quand, comme l'explique Alessandra Mariani, candidate au doctorat interuniversitaire en histoire de l'art à l'UQAM, la sélection patrimoniale échoue à protéger une œuvre définitive, celle de l'architecte italien, membre du Team X, Giancarlo de Carlo (1919-2005), qui, à rebours du mouvement moderne, a remis à l'honneur la relation entre l'architecture et ses abords, par l'approfondissement du concept de l'*ambiente*, la relation fondamentale entre l'usager et le bâtiment, par son approche du *Reading*, lecture croisée de données scientifiques, d'enquêtes sur le terrain et auprès des habitants, pour faire advenir une « architecture de participation »? Liée par un décret gouvernemental qui interdit pourtant sa démolition, la colonie balnéaire ENEL que Giancarlo de Carlo édifia à Riccione en 1963 appartient désormais à une société immobilière, qui n'a pas abandonné ses objectifs de rentabilité au point de laisser tomber en ruine les bâtiments, que, dès lors, elle aurait le droit de détruire. L'échec de la sélection patrimoniale à préserver un site culturel peut aussi toucher un site naturel, comme nous le démontre l'article d'Aude Pottier, doctorante en géographie à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Le massif forestier de la forêt des Landes de Gascogne a été dévasté par la tempête Klaus de 2009. Des motifs écologiques, esthétiques, touristiques, voire identitaires, de conservation ont émergé à la suite de cette perte à 40 % de 200 000 hectares de forêt. Il a fallu la destruction de leur patrimoine naturel pour que les Landais s'y identifient pleinement. L'avenir du patrimoine ne se joue-t-il toujours que dans l'urgence? Le désarroi exprimé par une population qui a vu son cadre de vie ainsi dévasté a montré que la forêt de pins n'était pas uniquement une forêt de production. C'est sur ces questions que se termine l'ouvrage. Une fin qui n'en est pas une puisqu'elle ouvre sur des questions essentielles à la sélection patrimoniale : disparaître ou renaître par la consécration du patrimoine.

Les textes de cet ouvrage collectif furent initialement présentés à l'occasion de la 6^e Rencontre internationale des jeunes chercheurs en patrimoine qui s'est déroulée à l'École nationale des chartes à l'automne 2010. Nous voulons tout d'abord remercier les auteurs qui ont bien voulu retravailler leur texte et accepté de se plier aux règles de la publication scientifique. Ce fut un grand plaisir de travailler avec eux. Nous souhaitons que la qualité de cet ouvrage récompense la somme de leurs efforts.

Les rencontres internationales des jeunes chercheurs en patrimoine, comme les ouvrages qui en découlent, ne seraient pas possibles sans un certain nombre d'individus, de groupes de recherche et d'institutions qui supportent, année après année, cette



occasion unique de rassembler des chercheurs qui, demain, aideront des plus jeunes à faire leur marque. Il faut d'abord souligner l'apport inestimable de l'institution hôte de cet événement, l'École nationale des chartes, son directeur Jacques Berlioz et le professeur Jean-Michel Leniaud, qui ont accueilli, avec gentillesse et générosité, la 6^e Rencontre. Au Québec, Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, fidèle à sa philosophie, donne la possibilité à la relève de se réaliser. Un grand merci également à Lucie K. Morisset, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, qui n'a ménagé aucun effort. L'Institut du patrimoine de l'UQAM, le Groupe interuniversitaire de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines ainsi que le Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine sont de précieux partenaires. L'organisation d'un colloque comme la publication d'un ouvrage sont des œuvres éminemment collectives.

Martin Drouin est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, il a été entre 2006 et 2011 coordonnateur de l'Institut du patrimoine dans la même institution.

Anne Richard-Bazire est docteure en histoire de l'art et chargée de cours à l'École du Louvre.

